

■ Simulation politique

Évaluation liée à la simulation provinciale complète

PARTICIPATION AU COMITÉ PARLEMENTAIRE

Consignes

Afin d'étudier les trois projets de loi, trois comités parlementaires sont créés, composés de membres des différents partis politiques répartis de façon proportionnelle à leur poids à l'Assemblée nationale.

Afin de contribuer plus solidement à l'étude détaillée du projet de loi, chaque membre du comité devra effectuer une recherche documentaire sur les enjeux liés au projet de loi.

Chaque membre devra réaliser au moins cinq interventions au cours de l'ensemble de l'étude détaillée du projet de loi. De plus, au moins une de ces interventions devra faire référence au point de vue d'un réel expert sur le sujet, avec citation directe et référence bibliographique à l'appui. Il n'y a pas de longueur prescrite pour une intervention, elle peut être de quelques lignes ou de quelques paragraphes.

Grille de correction

1) Nombre d'interventions suffisant :	/50
2) De façon générale,	
3) les interventions contribuent de façon significative aux débats :	/20
a. les interventions sont fidèles à l'idéologie du parti :	/10
b. les interventions respectent le langage parlementaire :	/05
c. Utilisation pertinente du point de vue d'un expert :	/10
4) Qualité de la source utilisée :	/05
Total :	/100

